

Est-ce que de déconseiller un élève auprès d'un employeur fait partie de mes tâches d'enseignants ?

Situation de codéveloppement rencontrée dans le cadre d'un stage de Phase II du baccalauréat en enseignement professionnel de l'Université de Sherbrooke

1 ÉTAPE

Exposé de la situation

Brève description de la situation.

La situation se déroule lors d'un cours en formation professionnelle.

Un élève demande un stage dans une entreprise où le travail est exigeant (chargement lourd, machinerie imposante, etc.) Selon les enseignants, il ne s'agit pas d'un bon choix pour l'élève puisqu'il s'agit d'un élève avec un diagnostic d'autisme léger. L'élève doit néanmoins faire un stage dans une entreprise pour réussir sa formation.

Une personne de l'entreprise a déjà contacté l'enseignant afin de discuter de la situation de l'élève. Au cours de la discussion, l'enseignant ne recommande pas l'élève en soulevant plusieurs problématiques remarquées en classe. Par exemple, l'élève ne peut pas accomplir certaines tâches le soir, dans certains contextes ou sur une longue période, comme l'exige l'entreprise.

Lorsque l'élève apprendra qu'il n'est pas accepté pour le stage, l'enseignant ne lui dira pas qu'il est responsable de cela ayant parlé avec l'entreprise.

L'enseignant mentionne qu'il craint que les entreprises de la région refusent les futurs stagiaires venant de son centre de formation s'il place des élèves qui ne peuvent accomplir l'ensemble du travail en stage. Selon lui et le conseiller pédagogique, il est déjà difficile de trouver des milieux de stage.

La question présentée : **Est-ce que de déconseiller une élève auprès d'un employeur fait partie de mes tâches d'enseignants?**

2 ÉTAPE

Collecte d'informations

Sommaire des informations et précisions en lien avec le cas.

- L'élève est très persévérant et il a des objectifs professionnels précis en lien avec le domaine.
- L'élève a un diagnostic confirmé d'autisme.
- La SAAQ, le psychologue et un agent de placement confirment que sa situation n'est pas un obstacle.

3 ÉTAPE

Synthèse et attentes

Précisions des attentes énoncées par le participant.

Le participant synthétise la situation et souhaite trouver des pistes de solutions efficaces.

Voici la question du participant :

- *Est-ce que de déconseiller une élève auprès d'un employeur fait partie de mes tâches d'enseignant?*

Cette problématique est régulière auprès des enseignants des centres de formation professionnelle.

4 ÉTAPE

Analyse de la situation

Résumé des différents points de vue/avis/suggestions partagés par les participants.

Voici les différents points de vue/avis/suggestions partagés lors de cette rencontre :

- C'est une zone grise à savoir ce qu'ils peuvent dire ou non au milieu de stage. Il existe un formulaire à faire signer par l'élève pour divulgation de renseignements dans le but de faire des références aux entreprises. Selon le participant, il ne faut pas donner son opinion ou discuter de son employabilité avec l'employeur. Il faut aviser l'élève lorsqu'il y a une discussion avec son employeur et en faire un résumé si besoin. Dans la situation présentée, l'enseignant doit demander l'appui du CSS.
- Un consultant se prononce en expliquant qu'habituellement, le CSS a un code d'éthique qui peut être rempli dans ce genre de situation. Avec ce document, ils rencontrent l'élève minimum trois fois par année pour ainsi faire un suivi adéquat qui répond à sa situation.
- L'enseignant devrait faire une validation des éléments de sécurité non respectés avec l'élève. Ils pourraient vérifier le côté légal et les politiques du CSS donner des références légales.
- Un consultant propose de réorienter l'élève dans un domaine connexe.

6 ÉTAPE

Apprentissages

Synthèse des apprentissages.

Cette partie n'a pas été réalisée durant la rencontre.

5 ÉTAPE

Solutions et pistes d'action retenues

Résumé des pistes d'action retenues par le participant.

Le participant confirme que le code de déontologie mis en place ne répond pas aux besoins de la situation.

Le document en lien avec le code d'éthique et les politiques seront évalués avec son CSS. Cela permettra d'encadrer davantage les discussions avec les dirigeants des milieux de stage.

Le côté légal est un souci pour le participant. Il fera des démarches auprès de son conseiller pédagogique.

Il conçoit l'idée de mettre l'élève dans une situation complexe en reproduisant ce qu'il vivra dans son stage. Ainsi, il pourra lui faire réaliser la problématique.

Références

[Arsenault, M., Goupil, G., & Poirier, N. \(2016\). Perceptions de la transition vers la vie adulte d'adolescents et de jeunes adultes ayant un trouble du spectre de l'autisme. *Revue de psychoéducation*, 45\(1\), 25-40.](#)

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. (2018). Guide pour soutenir la démarche de transition de [l'école](#) vers la vie active (TÉVA). Québec, Gouvernement du Québec.

[Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur. \(2017\). Lignes directrices pour assurer la cohérence des actions entreprises au regard de la démarche d'accompagnement des élèves ayant des besoins particuliers. Formation professionnelle. Gouvernement du Québec.](#)